

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Le SNES, pour agir ensemble

Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.

Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite. Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline, dans toutes les disciplines. N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos). Pour d'autres informations : contenus.secretariat@snes.edu



POUR ADHERER AU SNES-FSU

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).



LETTRES MODERNES



Le SNES, pour agir ensemble

En collège, la discipline est à nouveau confrontée à des modifications de programmes sur tous les niveaux. Une note de service, publiée dans l'été, doit indiquer des « repères de progressivité annuels ». Si le ministre parle « d'ajustements », il ne faut pas se leurrer. Il s'agit d'un retournement de tendance, notamment pour l'étude de la langue et d'un retour à un passé très ancien. Alors que les programmes et manuels de la réforme du collège sont à peine pris en main, il faudrait déjà les abandonner ! Les collègues sont bien seuls pour répondre aux vraies questions qui se posent : qu'est-ce donc que « bien faire son métier » ? Comment ne pas « se perdre » dans ces prescriptions mouvantes ? Comment amener les élèves à la réussite ?

En lycée, l'année 2018-2019 risque d'être très chargée. Les élèves de Seconde devront être préparés à des épreuves d'EAF et un programme de 1ère que nous ne connaîtrons pas à la rentrée ! Il faudra aussi aider les élèves à choisir des enseignements spécialité dont nous ignorons encore le contenu (notamment « Humanités, littérature et philosophie », « Littérature, langues et cultures de l'antiquité »). Pendant ce temps-là, les mêmes difficultés persistent : temps de formation des élèves restreint, programmes pléthoriques, élèves de Seconde désarçonnés par les attentes. Comment garder un haut niveau

d'exigence pour tous, comment bâtir une culture commune, dans ces conditions ?

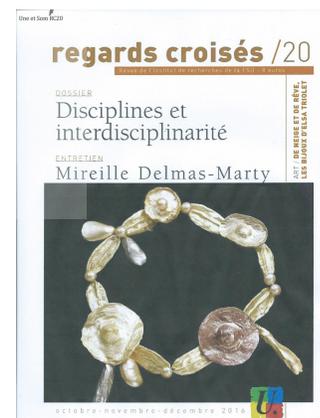
Les enseignants de l'interviennent aussi en post-bac. Comment, en BTS, amener les étudiants issus de lycée professionnel au niveau requis en maîtrise de langue et analyse ?

QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

Le SNES-FSU propose des ressources sur le site, des débats lors de réflexions collectives avec les collègues, des échanges sur les conditions de travail, sur les tensions qui animent la discipline.

Collège : notre analyse des programmes, une progression pédagogique de la Sixième à la Troisième, des notes de lecture, sont disponibles sur le site : <https://www.snes.edu/Le-francais-en-college-33916.html>

Lycée : Le SNES-FSU fait des propositions pour revaloriser le français dans les voies générale et technologique et rénover les programmes : <https://www.snes.edu/Le-francais-et-la-litterature-au-lycee.html>



Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s . Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique. Retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site :

<http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html>

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : groupe-lettres@snes.edu